



C'EST LA RENTRÉE !



Salon des
seniors
et de leurs familles

5^{ème}

Samedi 2 octobre
10h-18h
salle de l'Auzelou à Tulle

Plus de 40 stands

Santé, culture, loisirs, maintien à domicile

Table ronde à 14h30

sur le thème de l'aide aux aidants

Animations en continu

ENTRÉE GRATUITE

pass COVID-19
sanitaire



Centre communal d'Action Sociale
05 55 21 73 18 / ccas@ville-tulle.fr

Retrouvez le programme sur le site www.agglo-tulle.fr

Ce journal a été mis en impression le 30 juillet 2021. Il ne prend pas en compte d'éventuelles nouvelles mesures sanitaires décidées par l'Etat au-delà de cette date et la mise en place d'un passe sanitaire pour certaines manifestations.



éditorial

Action et responsabilité



BERNARD COMBES,
MAIRE DE TULLE,
CONSEILLER DÉPARTEMENTAL



- La Ville de Tulle est aux côtés des associations et soutient les nombreuses initiatives sociales, culturelles et sportives.

Les projets prennent forme, les travaux avancent. Ils traduisent les engagements que nous avons pris devant les Tullistes et qui nous ont conduits au succès en mai 2020. Les chantiers sont toutefois ralentis souvent, compliqués toujours par la pandémie et les obligations sanitaires qui en découlent.

Au stade de Pounot, les joueurs du Tulle Football Club ont pu reprendre l'entraînement sur un terrain tout neuf. Un aménagement très attendu qui permettra à ce grand club, je l'espère, de connaître un essor que ses bénévoles méritent.

Dans le quartier du Trech, les travaux progressent sur le site du futur musée de l'accordéon et des patrimoines. Un grand chantier qui devrait aboutir dans un an environ, quand ce nouvel attrait de Tulle ouvrira ses portes au public.

Sur le quai Gabriel-Péri, la modernisation du parking se poursuit. Une opération de près d'un million d'euros nécessaire pour faciliter et sécuriser le stationnement à l'intérieur de cet équipement qui n'avait pas été rénové depuis sa création il y a 30 ans. Une fois les travaux achevés, dans deux mois, il deviendra logiquement payant comme le parking Saint-Pierre.

En plus des travaux de rénovation dans les écoles, comme chaque été, une opération moins classique : avec le concours des agents du SDP et de la Police municipale, environ 150 graffitis qui salissaient les murs de notre ville ont été effacés. Nous serons plus vigilants désormais quant à ces dégradations.

S'agissant de la propreté, un chantier d'insertion consacré à l'entretien urbain sera créé ce mois-ci. Il complètera dans les quartiers le travail des services existants.

Ce n'est pas tout. Pour que le Centre municipal de santé puisse recevoir davantage de patients, la Ville a obtenu le renfort de deux nouveaux médecins, qui travailleront à Tulle à temps partiel. La Ville a aussi recruté deux policiers municipaux supplémentaires. Avec quatre agents, l'effectif de ce service de tranquillité publique est au complet depuis le début de ce mois.

NÉCESSITÉS SANITAIRES

Comme toutes les communes, la Ville de Tulle se doit d'appliquer la loi dans les établissements dont elle est propriétaire. La loi sur les obligations sanitaires liées à la pandémie comme toutes les autres. C'est une responsabilité que nous assumons avec le souci de protéger la santé des Tullistes et de tous ceux qui fréquentent notre cité.

Ces contraintes s'appliquent notamment au monde associatif, dont nous soutenons pleinement les activités et le rayonnement. Les services municipaux peuvent ainsi accompagner les associations pour une application des règles à la fois intelligente et rigoureuse afin que notre ville soit préservée d'une nouvelle vague de l'épidémie. C'est notre objectif et notre responsabilité.

Je vous souhaite à toutes et à tous une bonne rentrée et je vous invite, dans cette période difficile qui dure, à faire preuve de bienveillance les uns envers les autres.



- Les écoliers tullistes pourront bénéficier du parcours culturel mis en place par le service scolaire et découvrir des activités au musée, à la médiathèque, au théâtre, etc.

RENTRÉE SCOLAIRE

Retour à la semaine de 4 jours

Les écoliers tullistes ont repris le chemin de l'école et ont retrouvé les enseignants et le personnel municipal en charge de l'encadrement.

Les écoles de Tulle changent de rythme et repassent à la semaine de 4 jours. Dans ce cadre, un Campus junior est mis en place les mercredis matins avec un cycle d'apprentissage et le Centre de loisirs du Chambon accueille les enfants les après-midis (sur inscriptions). Les élèves de maternelle ont classe de 8h30 à 11h45 et de 13h45 à 16h30 ; les élèves d'élémentaire de 8h30 à 12h et de 14h à 16h30. La municipalité organise deux temps de garderie payants matin et soir (7h30 à 8h20 et 16h30 à 18h30) et propose également des études surveillées gratuites les lundis et jeudis (sur inscriptions).

Environ 75% des enfants déjeunent à la cantine et le service scolaire planche sur la possibilité de mettre en place des ateliers sur la pause méridienne pour les classes élémentaires. En plus des travaux réalisés par la mairie sur les sites scolaires, les cantines ont été progressivement équipées de mobilier fonctionnel et anti-bruit pour le confort des enfants et des agents (436 chaises et 82 tables). Chaque classe est aussi équipée par la Ville de vidéoprojecteurs interactifs. Le personnel municipal se mobilise et s'adapte à cette nouvelle organisation afin d'assurer la prise en charge des enfants sur les différents temps scolaires et périscolaires. A Tulle, six référentes de site assurent la coordination des équipes et facilitent les relations entre directeurs d'écoles et parents d'élèves.

L'année scolaire 2020-2021 a été marquée par la crise sanitaire et grâce à l'implication de tous, les enfants ont pu poursuivre les enseignements. Cette expérience permettra, si de nouveaux protocoles sont établis, d'organiser la prise en charge des enfants sans difficulté.

CARTE D'IDENTITÉ

NOUVEAU FORMAT

La nouvelle carte d'identité est délivrée depuis juin 2021 à la mairie de Tulle. Un format type carte de crédit, plus pratique mais surtout plus sécurisé.

Munie d'une puce électronique, elle comprend des informations qui figurent sur la carte et, comme pour le passeport, la photo du visage et les empreintes digitales (sauf pour les mineurs de moins de douze ans). Le recueil des empreintes se fait à l'instruction de la demande de carte et désormais à la remise du titre. La durée de validité est de dix ans, et non plus de quinze ans. Le renouvellement n'intervient qu'à l'expiration de la carte ou en cas de mariage ou déménagement. Cette nouvelle carte sera obligatoire à partir de 2031 pour voyager dans l'espace européen.

 **Pré-demande sur : ants.gouv.fr (gratuit sauf en cas de perte ou de vol)**

Ça s'est passé à Tulle

EQUIPEMENT SPORTIF

L'annexe du gymnase Lovy rénovée

L'association Coping et le club de tir vont apprécier dans quelques semaines les nouveaux aménagements du bâtiment annexe.

Une dizaine d'entreprises locales se sont succédé sur ce chantier pour isoler et moderniser les 95m² de cette annexe du gymnase. Dépose de la toiture et pose d'un bardage anthracite, étanchéité, gouttières, pose de fenêtres double vitrage, création de sanitaires accessibles aux personnes à mobilité réduite, électricité, chauffage... tous les corps de métiers se sont affairés cet été pour redonner un coup de jeune à ces locaux associatifs.

Le coût des travaux, estimé à 105 000€ pour la collectivité, comprend également le raccordement à l'assainissement collectif de la rue des Enfants de Troupe. Le bureau d'études bâtiment de la mairie a travaillé en lien avec les associations de skate et le club de tir pour répondre au mieux à leurs attentes et à leurs besoins.

Pour cela, l'espace de vie a été totalement repensé avec la création d'un bureau pour Coping avec un point d'eau fonctionnel et un comptoir en bois pour accueillir les licenciés (réfection du sol, des murs, réalisation d'un faux plafond, installation de convecteurs et d'un système d'éclairage à LED). Les sanitaires communs aux deux associations ont été réagencés avec la création de deux WC dont un PMR et d'urinoirs (réfection des sols, murs, réalisation d'un faux plafond, système de ventilation, système d'éclairage à LED automatique).

Pour la municipalité, l'objectif de ces travaux est d'améliorer le confort des usagers mais aussi de répondre aux nouvelles réglementations en matière d'isolation, d'assainissement et d'accessibilité.

**CENTRE DE SANTÉ MUNICIPAL**

UNE ÉQUIPE RENFORCÉE

Deux nouveaux praticiens intègrent à mi-temps le Centre municipal de santé afin de renforcer l'équipe médicale déjà en poste. Lionel Guerquin et Marie-Pierre Choffardet, tous deux médecins déjà en exercice, assurent les consultations, tout comme leurs collègues en poste, sur des plages horaires pouvant varier afin d'assurer la continuité du service. Aujourd'hui, cinq médecins sont salariés par la mairie afin de maintenir l'offre de soins pour les Tullistes.

Le Centre accueille la patientèle du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 puis de 14h à 19h30 et le samedi de 8h30 à 12h30 sur rendez-vous au 05 55 20 51 70.

 **7 rue Louisa-Paulin**



ON RALENTIT !

La Ville a procédé à des travaux de sécurisation des abords des établissements scolaires sur l'avenue Henri de Bournazel. De nouvelles zones de rencontre ont été créées au niveau de l'école Sainte-Marie et du collège Clemenceau ainsi que 3 arrêts-minutes devant l'école privée. La circulation est donc limitée à 20 km/h et les piétons sont prioritaires.

Les petits nouveaux



PIZZA PIÙ

Pour compléter leur offre de livraison, **Thomas Riquet** et **Céline Civiale** ouvrent une salle de restaurant à côté de leur cuisine. Une nouvelle étape pour toute l'équipe qui compte séduire la clientèle avec des pizzas à base de produits frais et des desserts maison.

29 Ter Avenue Ventadour

05 55 26 18 40

Ouvert du lundi au vendredi de 12h à 14h

www.pizzapiu.fr



LES SEPT COLLINES

Charles Descamp et son équipe proposent de nombreux biens immobiliers sur le territoire de Tulle agglo. L'agence est aussi spécialisée dans l'estimation de biens. Une maîtrise du marché local, une réactivité et un accompagnement personnalisé qui font toute la différence.

55 avenue Victor-Hugo

Tél : 07 86 76 78 92

Ouvert du lundi au vendredi 8h30 à 12h et 14h à 19h, samedi 9h à 12h et 14h à 18h

www.septcollines-immo.fr



DESIGN ELEC 19

Sébastien Zen, électricien depuis 2014, agrandit sa société. Il installe un atelier de réparation d'électroménager et poursuit ses interventions sur toute la Corrèze. Avec ses deux salariés, il assure la mise en service, la réparation, le dépannage d'installations électriques.

26 rue du Docteur Valette

06 88 15 43 49

Ouvert le mercredi de 8h30 à 18h ou sur rdv



GLASS WASH – VULCO

Entretien esthétique et vitrage mais aussi entretien mécanique et pneumatique, ce nouveau centre auto propose des prestations complémentaires. **Benoit Patte**, **Jérôme Garrigue** et leurs équipes innovent avec cette offre commerciale.

Rue du Docteur Ramon

Glass & Wash : 05 44 40 68 75

Vulco : 05 55 20 73 19

Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h et 14h à 18h sur rdv

www.glass-wash.fr

www.vulco.fr



JOB DATING

La Mission locale de Tulle a organisé une nouvelle session au cinéma Véo en juin. 25 jeunes en recherche d'emploi ont participé à des ateliers collectifs et ont rencontré des agences d'intérim. L'objectif : découvrir de nouveaux secteurs d'activités et bénéficier des conseils pour de futurs entretiens d'embauche.


JOURNÉES DU PATRIMOINE

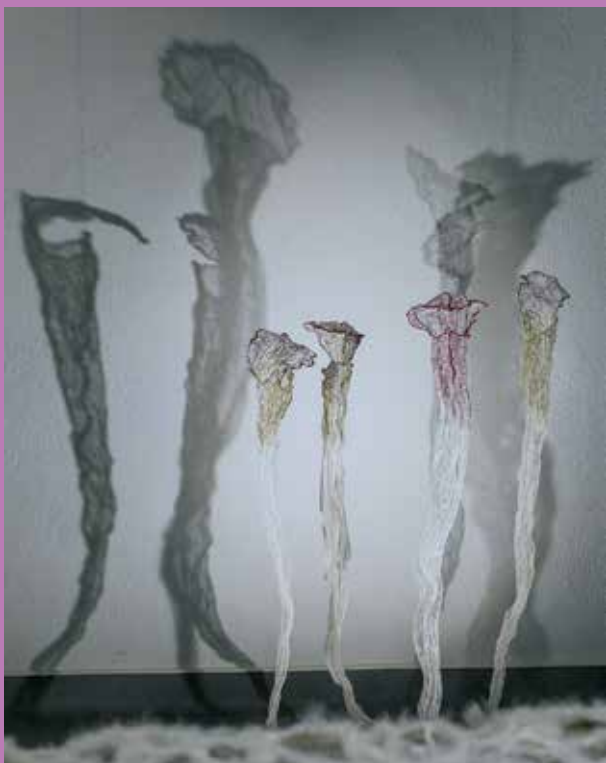
**SAMEDI 18
ET DIMANCHE 19 SEPTEMBRE**

• **AU MUSÉE DU CLOÎTRE** : ouvert de 10h30 à 12h30 et de 14h à 18h, visite libre de l'exposition temporaire.

Samedi, à 11h : visite en langue des signes de l'exposition *Points en suspension* avec Alice Cheylus, interprète en langue des signes ; A 15h, l'artiste Annie Bascoul anime une visite pour découvrir ses œuvres et répondre aux questions des visiteurs (sur réservation 05 55 26 91 05).

Dimanche, à 15h30 : concert de Magali Delvaux et Frédéric Valy « Quand l'accordéon rencontre l'orgue » dans le jardin du Cloître (durée 1h).

 **Place Berteaud, gratuit sur réservation 05 55 26 91 05**



SYNDICAT DU PUY DES FOURCHES-VÈZÈRE

Quoi de neuf sur le réseau ?

Des aménagements sur le réseau d'eau potable ont eu lieu au début de l'été rue Lamartine et rue Abbé-Lair.



L'entreprise SAUR mandatée par le Syndicat du Puy des Fourches a procédé au renouvellement du réseau et des branchements d'eau potable rue Lamartine : 710 mètres linéaires de conduite ont été remplacés par une canalisation en fonte. Cette modernisation du réseau intervient suite à des problèmes de fuites récurrentes dans cette rue. Le coût des travaux est estimé à 129 315 € (subventionné à hauteur de 37 224 € par l'Agence de l'eau).

Le Syndicat est également intervenu rue Abbé-Lair pour un renouvellement de conduite (100 mètres linéaires) pour un montant de 57 412 €. Un nouveau maillage du réseau a été créé sur le haut de la rue afin de le positionner sur le domaine public. En effet, l'ancien réseau était situé sur le domaine privé ce qui pouvait entraîner des difficultés en cas d'intervention technique.



PASS'ÉTÉ SAISON 2

Sports, musique, activités créatives... les jeunes ont pu participer gratuitement à de nombreuses animations dans les quartiers de la ville. Seize associations, avec l'appui des animateurs de la Ville, se sont mobilisées pour offrir des vacances ludiques et conviviales aux petits Tullistes.

LE BLOC-NOTES DES QUARTIERS

CHANT

La chorale Carmina recrute de nouveaux chanteurs, hommes et femmes, pour une reprise de ses activités dès mi-septembre. Direction de chœur : Magali Delvaux, professeuse au CRD (contact 06 95 65 09 10).

RÉPÉTITIONS LES LUNDIS, de 19h à 21h, au Conservatoire

IL PICCOLO VIAGGIO

Dans le cadre du Festival Coquelicot, la compagnie Le Chat perplexe propose un spectacle dès 3 ans (durée 30 min).

Jean Métégnier vous invite à un petit voyage chanté de la France à l'Italie. Gratuit sur inscription au 05 55 20 21 48.

MERCREDI 29 SEPTEMBRE, à 15h
auditorium médiathèque Éric-Rohmer

TUT ET TAD GRATUITS

Tulle aggro vous invite gratuitement à bord du TUT et du TAD (transport à la demande).

SAMEDI 18, MERCREDI 22 ET MERCREDI 29 SEPTEMBRE

Vous organisez une animation, une fête ou un concours dans votre quartier ? Cet agenda est fait pour vous !

N'hésitez pas à transmettre vos informations à TulleMag : communication@ville-tulle.fr



- L'ex-419 est aujourd'hui totalement autonome en énergie grâce aux panneaux solaires qui alimentent également Initio et le restaurant d'entreprises.

QUARTIER DE SOUILHAC

Le campus ouvre ses portes !

Elèves infirmiers, aides-soignants et futurs professeurs des écoles font leur rentrée sur ce site ce mois-ci.

Le bâtiment est moderne, fonctionnel et surtout entièrement dédié à l'enseignement supérieur. 300 étudiants sont accueillis sur ce campus et se répartissent sur les trois niveaux (environ 1000m² chacun). Salles de cours, de travaux pratiques, bureaux administratifs, amphithéâtre (80 places), bibliothèque universitaire, parking pour les professeurs, garage à vélos, espace de détente intérieur et extérieur, ascenseur, passerelle... les élèves de l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (Inspé) et ceux des Instituts de Formation en Soins Infirmiers (IFSI) et des Aides-Soignants (IFAS) bénéficient d'un outil de formation performant. Canopé (centre de ressources et de formations pédagogiques) et la bibliothèque universitaire (ouverte à tous) située au rez-de-chaussée, complètent cette offre. Une nouvelle page se tourne pour ce site emblématique, la vie étudiante prend ses quartiers.

 18 rue du 9 juin 1944. Soirée étudiante le 16 septembre à 19h30, entrée gratuite.



DU SON AU CHAMBON


Les enfants du Centre de Loisirs du Chambon ont participé à un stage de percussions avec le groupe Freestyle MB. Pour parfaire leurs techniques, les musiciens en herbe ont participé à un concert déambulatoire, de la rue Jean-Jaurès à la place de la Cathédrale, sous les encouragements des passants.

MON TERRITOIRE A DU GOÛT

Marché solidaire

Dimanche 10 octobre, rendez-vous à la Maison de quartier de Virevialle pour une journée de solidarité autour de l'alimentation.

Le CCAS de Tulle, en partenariat avec Tulle agglo et la MAIF 19, organise une nouvelle édition du marché solidaire. Au programme, de 10h à 14h : marché avec des stands de légumes et de fruits offerts par les producteurs, jardiniers et commerçants du territoire ; animations et ateliers : une dégustation de Kimchi par Merveilleux Prétexte, un contrôle technique de vélos par l'association À Bicyclette, une sortie plogging dans le quartier de Virevialle...


 Programme sur www.agglo-tulle.fr

DÉMOCRATIE

LE MAIRE À VOTRE ÉCOUTE !

Bernard Combes va à la rencontre des Tullistes et propose des temps d'échanges privilégiés lors de ses permanences dans les quartiers.

Le maire assure des permanences un samedi par mois de 11h à 12h30. Elles se font sans rendez-vous et sont ouvertes à tous les Tullistes. Travail, famille, vie de quartier, projets... Tous les sujets pourront être abordés, l'objectif étant d'échanger avec les habitants.

 Prochaines permanences : 18 septembre à l'Hôtel de Ville, 9 octobre à la Maison de Quartier de Virevialle, 20 novembre au Club House Alexandre-Cueille et 11 décembre au CCS.


j'aime
mon
QUARTIER

SORTIE

La rando des quartiers

Les marcheurs ont rendez-vous dimanche 3 octobre pour ce rendez-vous incontournable.

Un évènement sportif mais surtout convivial organisé cette année par l'association de quartier de Virevialle. Il rassemble en moyenne soixante personnes et se compose de deux parcours accessibles à tous, de 6 et 12 km. L'occasion de découvrir ce quartier résidentiel, entre ville et campagne. Si les conditions sanitaires le permettent possibilité de pique-nique tiré du sac.

 Inscriptions à partir de 8h30 à la Maison de quartier de Virevialle.
Renseignements : randodesquartiersdetulle@gmail.com



COUP DE JEUNE

Les services techniques ont entrepris durant l'été différents travaux de peintures, notamment sur certaines rambardes plus ou moins dégradées : dans les escaliers de la rue Abbé-Lair (à proximité du collège Victor-Hugo) et place de la Bride. Ce travail long et minutieux redonne un coup de jeune à la ville.

SÉCURITÉ

L'École de gendarmerie adapte ses formations aux besoins de la société civile

L'École de gendarmerie de Tulle assure la formation des élèves gendarmes et anime différents stages au sein de la caserne.

Elle propose par exemple, en partenariat avec le ministère de l'Éducation nationale, des sessions de formation « Prévention et gestion de crises » à destination des chefs d'établissement, des inspecteurs de l'Éducation nationale (IEN) et des membres d'équipes mobiles de sécurité (EMS). En mai dernier, 42 stagiaires ont participé à cette formation qui s'inscrit dans la politique publique de sécurisation des établissements scolaires. Un stage initial pour certains (F1) et un stage de « formateur académique » à la gestion de crise (F2) pour les autres.

Durant 4 jours, les stagiaires ont alterné mise en situation, analyse et retours d'expériences afin de mettre en application une méthode adaptée à chaque situation de crise (tentative de suicide, agression, bagarre...). Pour le colonel Gloanec, chef de la division formation, il s'agit véritablement d'un partage des connaissances et surtout d'apporter des techniques clés au personnel de l'Éducation nationale, confronté à une situation conflictuelle (3 stages par an en moyenne).

Ce site de 18 hectares sur les hauteurs de Tulle peut accueillir jusqu'à 1200 élèves en internat. Au total, 241 personnes (170 militaires et 71 civils)



● L'école de gendarmerie et l'Éducation nationale envisagent de développer un module de formation post trauma (d'après crise) à destination des victimes ou des témoins.

assurent le fonctionnement de l'école (placée sous l'autorité directe du commandement des écoles de la Gendarmerie nationale à Rochefort). La caserne se compose de 9 internats, d'une infirmerie, d'un restaurant administratif, de stands de tir, de services techniques (garage, etc.), d'un gymnase et d'installations sportives extérieures. Elle intervient dans la formation initiale des élèves gendarmes et des gendarmes adjoints volontaires (GAV progressivement remplacés par les réservistes) et emplois particuliers.

A l'issue de leur formation, les militaires sont opérationnels et pourront intégrer par exemple un escadron mobile, une brigade, la police ou bien encore la Garde républicaine. Depuis les attentats de 2015, de plus en plus de personnes s'orientent vers les métiers de la gendarmerie avec le souci d'être utile et de participer à la sécurité du pays. Cette nouvelle forme d'engagement donne un nouvel élan à cette formation militaire.

 35 boulevard Jean-Moulin
www.gendarmerie.interieur.gouv.fr



RUGBY

Marc Lyssandre succède à Philippe Combe à la tête du Sporting Club Tulliste. Co-président de 2011 à 2015, il a souhaité s'investir davantage dans le club pour lequel il porte de nombreuses ambitions, dont celle d'en faire le premier club amateur de Corrèze. Il peut compter sur l'ensemble de l'équipe dirigeante, dont fait partie Philippe Combe, pour réussir son pari.

HISTOIRE

Jean Montalat

Il y a 50 ans, le 22 septembre 1971, Jean Montalat, maire de Tulle, décédait tragiquement des suites d'un accident de voiture survenu sur la commune de Naves.

Jean Montalat est né à Tulle le 12 juillet 1912 au 4 de la rue Souham. Fils d'Etienne, soldat du 100^e Régiment d'Infanterie et d'Adèle Laval, son parcours scolaire le mène de Tulle au Prytanée de la Flèche en passant par le lycée Gay Lussac de Limoges. Il suit des études de pharmacie à Limoges, obtient son diplôme en 1936 et installe son officine dans sa ville natale au 5 rue du docteur Valette.

Mobilisé le 2 septembre 1939, il s'engage dans la Résistance au sein de l'Armée Secrète à la suite de la défaite de juin 1940. En 1943, il quitte la France et rejoint l'Espagne avant de se rendre à Alger où il rencontre Henri Queuille, alors vice-président du Comité National de Libération. Le 15 août 1944, il prend part au débarquement en Provence.

Dès la fin de la guerre, il s'engage en politique. Élu en 1947 sur la liste socialiste SFIO, il siège au sein de l'assemblée communale jusqu'à son décès et occupe la fonction de premier adjoint de Jean Massoulier de 1949 à 1959. « Après la lutte politique, l'administration commence ». C'est avec cette formule que Jean Montalat entame le premier de ses trois mandats de maire de Tulle en 1959. A la tête de la municipalité, il doit faire face aux inondations de 1960. Il initie notamment la construction du Centre culturel et sportif, de la Cité administrative, du Centre Hospitalier, des collèges du Marquisat et Victor-Hugo. Européen convaincu, il œuvre pour la création du jumelage avec la ville allemande de Schorndorf en 1969. Ce passionné de rugby, et excellent pilier du Sporting Club Tulliste, met à profit sa combativité au service des intérêts de la commune et de la Corrèze tout au long de ses mandats de député de 1951 à 1971, notamment lorsqu'il s'agit de défendre l'emploi à la MAT. Sa disparition est vécue comme un drame et une perte immense par la population tulliste et tous ceux qui le côtoyaient.



● Jean Montalat aux côtés du Général de Gaulle lors de sa visite à Tulle le 17 mai 1962 - Fonds AM Tulle

ÉVÈNEMENT

EXPOSITION DE MACHINES AGRICOLES ANCIENNES

La 1^{re} Biennale européenne d'histoire locale se déroulera du 10 au 12 septembre. Elle aura pour thème l'Europe des années 50 et traitera des grandes innovations qui ont marqué cette époque, en particulier dans le domaine agricole.

Cette biennale sera riche de forums, tables rondes, conférences et projections. Cette première édition sera marquée, le dimanche 12 septembre, par une exposition exceptionnelle de machines agricoles anciennes avec démonstrations sur la place Brigouleix. L'exposition sera complétée par un marché de producteurs européens. Et la veille, le samedi soir, la salle de l'Auzelou accueillera un concert-bal des années 50 avec musette et rock au menu.

 Programme complet sur www.biennale-tulle.fr



SOUVENIRS SOUVENIRS

L'association Vivre en pays de Tulle et la Ville ont proposé deux soirées festives en juillet place Brigouleix. La soirée années 80 puis le concert du groupe mythique Les Forbans ont conquis le public. Disco et rock'n'roll, les pas de danse se sont enchaînés sur cette piste improvisée.


JEUNES

PASS'SPORT CULTURE

Vous avez entre 6 et 25 ans et vous souhaitez pratiquer une activité physique ou culturelle au sein d'une association tulliste ? Le CCAS vous aide à financer votre adhésion.



La rentrée des classes, c'est aussi le moment de choisir l'activité que l'on va pratiquer tout au long de l'année. Le Centre Communal d'Action Sociale propose aux jeunes Tullistes le Pass' Sport Culture, une aide financière pour encourager la pratique d'un sport ou d'une activité culturelle. Concrètement, le CCAS prend en charge 75% des frais d'adhésion dans un des clubs tullistes adhérents au dispositif (sous conditions de ressources). Pour en bénéficier, il suffit de se rendre au CCAS.

 **Maison de la Solidarité, 25 quai Gabriel-Péri, 3^e étage, 05 55 21 73 18. Ouvert lundi 13h30 à 17h30 et du mardi au vendredi 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 (vendredi fermeture à 17h)**

EVÈNEMENT

Fil 6 renoue avec la tradition dentellière

En 2021, la Ville de Tulle célèbre le fil. Élu « projet coup de cœur » de la Région Nouvelle Aquitaine, Fil 6 est un projet collaboratif autour de l'art textile et des traditions dentellières de Tulle.

2021 année du fil dans tous ses états à Tulle. Sous l'impulsion d'Agnès Gameiro Delteil, responsable du développement culturel, la Ville de Tulle a choisi de célébrer la tradition dentellière de notre cité et de rendre hommage aux ouvriers et ouvrières qui, depuis des siècles, cousent, filent, brodent, dentellent, crochètent, ourlent, rapiècent, ravaudent, tricotent à Tulle et ses environs.

Tout a commencé pendant le premier confinement avec la création de l'atelier « La P'tite Manu Textiles ». 60 bénévoles ont inlassablement cousu des masques. Une aventure humaine que tous ont voulu prolonger pour ne pas laisser en chemin autant d'énergie et d'enthousiasme. De là est né le projet Fil 6, porté par la Ville de Tulle, qui a déjà reçu d'importants soutiens financiers de la part de la DRAC, la Région Nouvelle Aquitaine, le Département de la Corrèze et Tulle agglo

Concrètement, Fil 6 proposera au moins un évènement par mois jusqu'en décembre. Qu'il s'agisse d'expositions, de créations artistiques, d'ateliers, de Master Class ou de soirées débats, tous ces évènements seront liés par le thème et la passion du fil. Ce mois-ci, carte blanche est donnée à l'artiste Delphine Ciavaldini qui tissera un marque-page géant en point de Tulle au-dessus de la Corrèze. Cette oeuvre éphémère et respectueuse de la rivière sera visible entre le pont de l'Escuroi et la passerelle de Nacre.

 Programme des manifestations à retrouver sur www.agglo-tulle.fr



OUVREZ LA PARENTHÈSE !

L'Office de Tourisme Intercommunal a lancé sa saison par une déambulation dans le quartier du Trech. Après des mois de crise sanitaire, le Pays de Tulle est une véritable parenthèse pour les touristes en mal d'évasion et d'authenticité. Visites guidées, animations, spectacles, marché festif, ils n'ont eu que l'embaras du choix !




● Le Silence et la peur de David Geselson mardi 7 décembre avec un casting franco-américain.

EXPOSITION

FEMMES RÉSISTANTES

Du 8 au 27 octobre, la Ville de Tulle accueillera l'exposition «Femmes résistantes, 1936-1945».

L'Association pour la Récupération de la Mémoire Historique présente cette exposition dont l'objectif est d'universaliser le rôle des femmes comme éléments actifs de résistance pendant la Guerre d'Espagne et pendant la seconde Guerre Mondiale en Espagne, en France, en Italie et en Allemagne. Deux événements ponctueront cette exposition : un colloque le 9 octobre à 17h et la projection du film « La Maternité d'Elne » de Frédéric Goldbronn, le 12 octobre à 20h au cinéma Véto en présence du réalisateur.

 **Salle Latreille. Ouvert mardi, mercredi, jeudi, vendredi et dimanche de 13h à 19h et samedi de 11h à 17h. Entrée gratuite**

THÉÂTRE


Un heureux présage

Une nouvelle saison démarre à L'Empreinte. Pleine de promesses, elle débute par le festival Danse en mai reprogrammé du 1^{er} au 12 septembre. Des rendez-vous gratuits, tout public pour prolonger la saison estivale.

Pour le lancement de saison, l'équipe de la scène nationale Brive - Tulle innove avec « Etat général », le 17 septembre à 19h à Tulle. Un jeu de piste géant au théâtre, conçu par des artistes, des metteurs en scène pour réfléchir collectivement à la place du théâtre dans notre société. Un format inédit, participatif et plein de surprises.

Tout comme la saison précédente, la présentation de la programmation se déclinera tous les deux mois, à travers « Bim », le bimestriel. Le public y retrouvera entre autres : « Ensemble Appassionato », sous la direction de Mathieu Herzog, le 6 octobre, et « le Père » d'après L'Homme incertain de Stéphanie Chaillou, le 16 novembre. Des créations avec « Candide » les 8 et 9 février et de la musique, de la danse, des spectacles jeune public comme « Lemuel. Voyages minuscules » de la compagnie Les Nuages Noirs, le 9 novembre et « Le Monde à l'envers » de Kaori Ito le 8 janvier.

À noter également, les 9 et 10 octobre : « Je ne serais pas arrivée là si... » d'Annick Cojean. Une série d'interviews de femmes célèbres, auxquelles Judith Henry et Julie Gayet prêtent leur voix. Temps fort de la scène tulliste, le festival Du Bleu en hiver reviendra en janvier, pour le plus grand plaisir des amateurs de jazz et de musiques improvisées. Et de nouveau cette année, des actions hors les murs, des stages, des rencontres, des conférences, des artistes associés. Une rentrée essentielle, attendue et surtout riche de rencontres et de partages. Mesdames, messieurs à vos billets !

 **Programme complet sur www.sn-lempreinte.fr. Billetterie ouverte du mardi au vendredi de 13h à 17h et samedi 10h à 13h ; navette Tulle-Brive 1€ aller-retour**



FLAMBANT NEUF

La Ville de Tulle va inaugurer la nouvelle pelouse synthétique de Pounot. Après plus de quatre mois de travaux, les joueurs du Tulle Football Club vont retrouver leur terrain de jeu favori. L'équipement a été modernisé pour répondre aux besoins des 300 licenciés. Tulle mag présentera prochainement cette transformation.



BLEU EN HIVER



La 16^e édition du festival a renoué avec son public. Le concert d'Omar Sosa et Stacho Temelkoski, entre balades contemporaines et embardées urbaines, est une des rencontres qui a marqué le public.



COUPE DE FRANCE



L'ASPTT a organisé le concours National 1 Nature papier. Environ 900 photos ont été jugées, et un Tulliste, Jean-Pierre Castanet a, pour la première fois, été récompensé dans la catégorie Couleur papier.

QUAND LES *Tullistes*



TULLE-BRIVE NATURE



En vélo, en VTT, en marchant ou en courant, ils étaient un peu plus d'un millier à prendre, le 4 juillet dernier, le départ de cette 10^e édition. Des organisateurs et des sportifs heureux de retrouver la compétition.



THÉÂTRE DE RUE



Dragons, forêts et châteaux légendaires... la Fox compagnie a plongé les spectateurs dans la légende de Verbruntschneck. Un spectacle de rue, où le public tient le rôle principal. Petits et grands ont adoré !

ils l'ont fait!



MUSÉE DU CLOÎTRE



Cet été, les animations avaient comme fil rouge l'exposition temporaire *Poincts en suspension*. Démonstrations, ateliers, visites express... les installations d'Annie Bascoul ont conquis le public.



BIEN-ÊTRE



Des séances de yoga, animées par Corinne Di Battista, ont été proposées en partenariat avec l'Office de Tourisme. Des exercices de respiration et de postures en plein air ou au dojo, accessibles à tous.

FONT VIBRER LEUR ville



EXTRACTION DU MIEL



L'apiculteur Yves Delaunay a expliqué avec pédagogie l'art de la production de miel. Le public a pu assister à l'extraction du nectar. Un moment unique pour tout comprendre sur la vie des abeilles.



SANS FAUSSE NOTE



Les élèves des classes accordéon des conservatoires de Tulle et de Brive ont participé à une master class de Théo Ould. Le jeune virtuose a ainsi partagé son expérience et échangé avec les accordéonistes de demain.

Les rendez-vous

SAMEDI 11 SEPTEMBRE

FOULÉES TULLISTES PATRICK PERRIER*

A partir de 16h, quai de la République. Courses enfants, 5 km et 10 km

www.fouleestullistes.fr

DU 11 SEPT. AU 12 NOV.

AU FIL DU TEMPS

Exposition Fabrice de Paola à la vitrine Le Point G place Mgr Berteaud et à la maison des Portes Chanac du mardi au vendredi de 12h à 18h. **ENTRÉE LIBRE**

DU 10 AU 12 SEPTEMBRE

BIENNALE EUROPÉENNE D'HISTOIRE LOCALE

Conférences, expositions, débats sur le thème de l'Europe des années 50. **GRATUIT**

www.biennale-tulle.fr

JEUDI 16 SEPTEMBRE

SOIRÉE ÉTUDIANTE

19h30, sur le campus universitaire quartier de Souilhac. **GRATUIT**

www.agglo-tulle.fr

SAMEDI 18 SEPTEMBRE

LE MAIRE À VOTRE ÉCOUTE

De 11h à 12h30, permanence à l'Hôtel de Ville

www.agglo-tulle.fr

SAMEDI 18 SEPTEMBRE

PORTES OUVERTES*

A partir de 10h à la Cour des Arts, 2 rue des Portes Chanac.

ENTRÉE LIBRE

lecourdesarts.org

18 ET 19 SEPTEMBRE

JOURNÉES DU PATRIMOINE

Au musée du Cloître, place Berteaud. **GRATUIT**

www.agglo-tulle.fr

DU 22 AU 26 SEPTEMBRE

RENCONTRES CINÉMA ET SOCIÉTÉ

16^{èmes} Rencontres organisées par Autour du 1er mai, avec le Véo ciné et la médiathèque Eric-Rohmer

www.autourdu1ermai.fr

DU 1^{ER} OCT. AU 31 DÉC.

BRIVE-TULLE. DEUX VILLES, UNE HISTOIRE*

Exposition au musée du Cloître. **ENTRÉE LIBRE**

www.agglo-tulle.fr

SAMEDI 2 OCTOBRE

SALON DES SENIORS

A partir de 10h salle de l'Auzelou, nombreux stands d'informations. **GRATUIT.**

www.agglo-tulle.fr

SAMEDI 2 OCTOBRE

FAITES DU 2 ROUES*

10h à 17h, action de prévention aux risques routiers place Bri-gouleix. **GRATUIT**

DIMANCHE 3 OCTOBRE

RANDO DES QUARTIERS

8h30 inscriptions à la Maison de quartier de Virevialle

5 ET 6 OCTOBRE

DON DU SANG

14h30 à 19h, salle Latreille. Uniquement sur rendez-vous

mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

FOULÉES TULLISTES*

SAMEDI 11 SEPTEMBRE

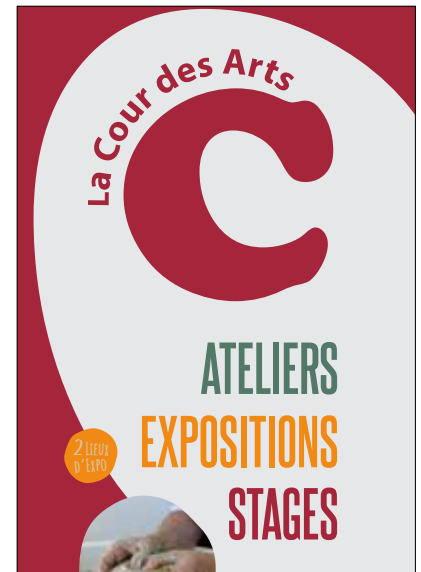


La 43^e édition est ouverte. Au programme : dès 16h les courses enfants, à 17h45 un 5 km Déguiz'run, sans chrono ni classement. A 18h45, course 10 km open la-bellisée et à 20h15, course 10 km élite et coureurs en moins de 45'. Port du masque obligatoire sur la ligne de départ.

Les inscriptions, y compris pour les enfants, s'effectuent sur le site OK TIME (aucune inscription sur place), tarifs : 4€ enfants, 9€ - 5 km, 11€ - 10km

PORTES OUVERTES*

SAMEDI 18 SEPTEMBRE



Journée portes ouvertes rue des Portes Chanac, au programme : visite guidée, rencontres avec les intervenants, expositions, démonstrations, ateliers gratuits, visites des ateliers, apéro concert et inscriptions. Reprise des ateliers le 27 septembre.

2 rue des Portes Chanac, 10h-12h / 14h-18h
www.lacourdesarts.org

BRIVE-TULLE*

1ER OCTOBRE AU 31 DÉCEMBRE



Depuis leurs origines, Tulle et Brive sont deux villes qui se sont développées ensemble, parfois face à face. Au-delà de la vision traditionnelle et folklorique d'une guerre de clochers, l'exposition met en lumière des éléments moins connus de l'histoire tulliste et briviste.

Musée du Cloître, place Berteaud. Ouvert du mardi au samedi 10h30 à 12h30 et 14h à 18h, entrée libre, port du masque obligatoire. www.agglo-tulle.fr

FAÎTES DU DEUX ROUES*

SAMEDI 2 OCTOBRE



Pour cette 3^e édition, de nombreuses animations de sensibilisation seront mises en place par la Sécurité Routière : piste vélo, atelier de petites réparations, rodéo mécanique, simulateur de conduite, expositions de motos et de vélos, stands d'informations.

Place Brigouleix, 10h à 17h, ouvert à tous

MAJORITÉ MUNICIPALE

TOUT LE MONDE AU STADE !

Lionel Messi ne viendra jamais jouer à Tulle. Mais ce n'est pas une raison pour que les footballeurs Tullistes ne disposent pas d'un terrain de qualité qui leur permette de pratiquer leur sport par tous les temps toute l'année.

C'est bien pour cela que la municipalité a tenu, malgré un coût élevé, à équiper le stade de Pounot d'une pelouse synthétique de qualité (et aussi d'un éclairage à leds, plus performant). Durant les périodes de pluie, le terrain était en effet si détrempe qu'il était impraticable. Il est désormais drainé et son entretien sera facilité.

Cet avantage devrait permettre au Tulle Football Club, qui compte près de 300 licenciés, de renforcer ses effectifs. Et peut-être aussi, qui sait, de briller davantage dans les compétitions.

SOUTIEN AUX CLUBS

En ce début septembre, les Foulées Tullistes donnent le coup d'envoi de la rentrée sportive. Après un an et demi de compétitions et d'activités annulées, au placard ou à huis-clos, il était temps !

Certes, des contraintes et des précautions demeurent tant que l'épidémie n'est pas vaincue. Pour éviter de faire circuler le virus et ses variants, le passe sanitaire, en vertu de la loi, est ainsi demandé aux personnes majeures pour accéder aux installations sportives (les mineurs en sont exemptés jusqu'à la fin septembre).

En tout cas, on l'a bien vu pour le match de rugby entre Brive et le Stade Français au stade Alexandre-Cueille le mois dernier, le public est ravi de retrouver ses sports favoris, ses joueurs, ses coureurs... Les sportifs sont eux aussi heureux de retrouver la compétition... et le public !

Reste à savoir si les clubs, sur lesquels reposent l'initiation, la pratique, l'entraînement et l'organisation des compétitions, vont avoir la capacité de se relancer. Les clubs, c'est-à-dire essentiellement les bénévoles. Je tiens à leur assurer que la municipalité de Tulle, dans cette période difficile, soutiendra plus que jamais les associations sportives, qui contribuent au rayonnement et à l'attrait de notre ville. Les agents en charge des équipements sportifs, en particulier ceux du Centre culturel et sportif, feront en sorte de favoriser la sécurité sanitaire et de faciliter la pratique sportive.

Toutes celles et tous ceux qui aiment le sport, qu'ils soient pratiquants ou non, peuvent également aider les clubs à redémarrer en leur donnant un peu de leur temps.

Et à toutes et à tous, je donne rendez-vous dans les stades et sur tous les terrains de sport de Tulle !



STÉPHANE BERTHOMMIER
Adjoint au maire en charge des sports

OPPOSITION MUNICIPALE

Issu d'une famille de commerçants et artisans depuis 4 générations, ayant passé plus de 40 ans dans le métier de l'électronique grand public, rien de plus normal pour moi que de vous parler des commerces de Tulle.

Que de changements depuis mes débuts ! Je me souviens de quartiers, de rues pleines de magasins, d'une foule de clients. Bref, ça grouillait vraiment. Aujourd'hui, le nombre de magasins fermés est impressionnant, quant aux clients, ils sont en constante diminution. La cause de cela, ou plutôt les causes car elles sont multiples :

- population décroissante,
- révolution numérique (internet),
- développement des grandes surfaces,
- tissus industriels disparus.

En 1975 : 20100 habitants. En 2020 : 14800 habitants. Sans commentaire.

Durant la même période, le nombre de grandes surfaces augmentait (Mammouth à Laguenne, Leclerc, But, Intermarché, Lidl, Citéa etc.). Un vrai paradoxe. Internet fait la cerise sur le gâteau déjà bien entamé. Quant aux industries, elles sont devenues nos fantômes, alimentant de regrets nos espoirs perdus.

L'attractivité d'une ville ne passe pas seulement par la diversité commerciale. C'est aussi les possibilités de loisirs offerts, l'aspect architectural, la propreté, la mise en valeur de son histoire, de ses hommes célèbres et aussi des taxes foncières à ne pas faire fuir les éventuels investisseurs. Gouverner, c'est prévoir, dit-on. Il semble que les différentes municipalités que nous avons eues ces dernières décennies aient oublié ce précepte pourtant bien connu.

Je le reconnais : il est de plus en plus difficile de prévoir sur le long terme au rythme où changent les choses à notre époque. C'est pour cela que les investissements à faire au niveau communal doivent être bien pensés. Est-ce le cas du musée à la place de la Banque de France ? Est-ce le cas du pont du Tribunal devenu à sens unique alors que nos anciens l'avaient conçu à double sens ? Je ne pense pas.

Alors quelles sont les solutions ?

Mettre des rues piétonnes ? Quand je vois le résultat de la rue Jean-Jaurès, je dis non. Diminuer les places de parking pour faire des pistes cyclables ? Je dis non. Essayer de maintenir la population en centre-ville au lieu d'aller s'installer dans les communes environnantes ? Je dis oui. Mais pour cela, il faut construire des immeubles avec des appartements de qualité. Essayer de faire venir des entreprises au niveau de l'Agglo grâce à une fiscalité attractive ? Je dis oui. Ne l'oubliez jamais, les entreprises sont la richesse d'une ville.



PIERRE DESJACQUES
Conseiller municipal d'opposition



Police municipale

Le service est ouvert au public du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30

En cas de situation d'urgence, toujours contacter les secours via le numéro d'urgence unique : 17

10 rue Félix-Vidalin - 05 55 26 64 61




La mairie au quotidien

HORAIRE D'OUVERTURE DES SERVICES ADMINISTRATIFS

- Du lundi au jeudi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
- Le vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

TOUS LES RENSEIGNEMENTS SUR : www.agglo-tulle.fr

ou 05 55 21 73 00

 ville de tulle - officiel

HORAIRE D'OUVERTURE DE LA PLATEFORME D'ACCUEIL

- Les lundi, mardi, jeudi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
- Le mercredi : de 8h30 à 19h sans interruption
- Le vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Médiateur urbain

Vous rencontrez un problème de voisinage ? Didier Peuch, médiateur urbain, est à votre disposition.

Ni avocat, ni juge, son rôle est de proposer des solutions et des compromis qui pourront apaiser et résoudre vos conflits.

didier.peuch@ville-tulle.fr
ou 05 55 21 73 16

TULLE pratique



Un rendez-vous avec les élus ?

Vous souhaitez rencontrer un élu pour évoquer votre situation personnelle ? N'hésitez pas à prendre rendez-vous auprès du secrétariat des élus :

secretariat.maire.elus@ville-tulle.fr
ou 05 55 21 73 93 ou 05 55 21 73 76

Mes poubelles

COLLECTE DES SACS JAUNES

Si votre quartier est équipé d'un container de couleur jaune, vous devez désormais y déposer vos déchets.

DÉCHETTERIE DE MULATET

Gratuite pour les particuliers.

Ouverte du lundi au samedi, de 9h à 12h et de 14h à 18h. Fermée le jeudi.

www.agglo-tulle.fr

Démarches en ligne

Acte de naissance, carte d'identité, passeport, livret de famille... de nombreux formulaires sont accessibles gratuitement sur le site de la ville. Aucun paiement n'est demandé pour ce type de demande, en cas de doute contacter le service Population :

etat.civil@ville-tulle.fr
ou 05 55 21 73 00

TULLE mag

n° 156 - septembre 2021

Directeurs de la publication

Bernard Combes, maire et Jacques Spindler, adjoint au maire

Rédaction : Sophie Carlat et Flavie Favarcq

Photographies : Frank Barrat-Arnal

Mise en page : Mathieu Morel

Création de la maquette

Concordance.s/Michel Delon (Tulle)

Impression : Maugein imprimeurs sur du papier issu de forêts durablement gérées

ISSN : 2139-2226 • Tirage : 10 500 exemplaires

Dépôt légal : septembre 2021



l'empreinte

Scène nationale Brive-Tulle

22

saison

21

BRIVE



théâtre de Brive, théâtre de Tulle | Billetterie 05 55 22 15 22



www.sn-lempreinte.fr